



LIVRET D'INFORMATION

à destination
des travailleurs sociaux



Lieu d'observation
et d'accompagnement
du lien mère/enfant

INTRODUCTION

1987 - 2026

PRÈS DE

40 ANS AU SERVICE DES PLUS FRAGILES

40 ANS À SUIVRE PAS À PAS CHAQUE GROSSESSE

40 ANS D'ÉMERVEILLEMENT À CHAQUE NAISSANCE

40 ANS D'ÉMOTION DEVANT CHAQUE PROGRÈS

Depuis 1987, La Maison de Tom Pouce vient en aide à toute femme enceinte ou jeune maman en situation de grande détresse.

Notre mission est d'oeuvrer chaque jour au service de ces femmes et de ces enfants pour les sortir de la précarité dans laquelle ils vivent avant de franchir les portes de nos maisons.

Agir, réagir vite, du mieux possible, sans jugement, ni critère d'assistance, pour apporter à ces femmes une aide matérielle, un soutien moral et psychologique : voici ce qui anime notre association depuis sa création.

Pour accompagner ces mamans et futures mamans et continuer à mener notre action, La Maison de Tom Pouce travaille avec tous les professionnels du secteur social et de la santé, dont vous faites partie. Notre mission ne se construit qu'en étroite collaboration avec vous. Nos expertises se rencontrent pour aider les plus fragiles.

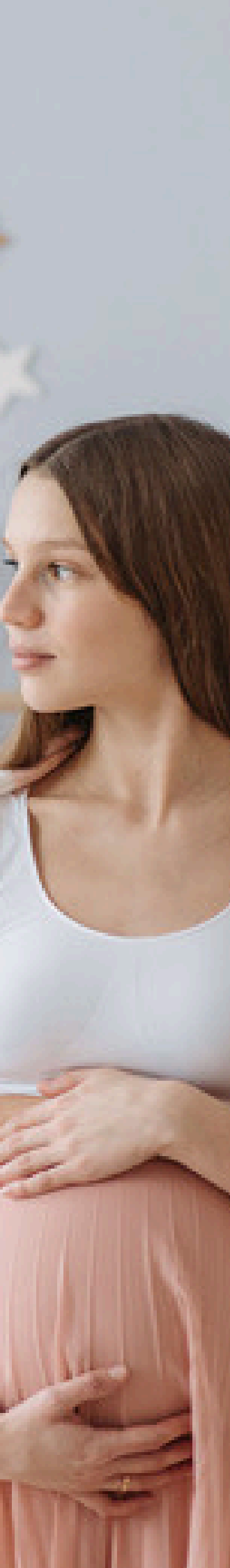
Grâce à vous, nous pourrions continuer à mettre à l'abri et poursuivre sans relâche l'accompagnement de femmes enceintes ou accompagnées de tout-petits en grande difficulté pour qu'elles reprennent peu à peu confiance en elles et trouvent de la chaleur et du réconfort dans nos maisons.

Ce document de présentation vous est destiné : il répond à beaucoup de vos questions et en appellent certainement d'autres : nous sommes toujours à votre écoute pour y répondre !

Merci pour votre lecture attentive !

Urielle Ohoukou
Directrice





SOMMAIRE

NOS DATES CLÉS	P.6
NOTRE MISSION	P.7
NOS MAISONS D'ACCUEIL	P.8
QUI ACCUEILLONS-NOUS ?	P.7
NOS MODALITÉS D'ADMISSION	P.9
NOTRE PROCÉDURE D'ADMISSION	P.10
NOTRE ACCOMPAGNEMENT	P.11
L'ACCUEIL PRÉNATAL	P.12
L'ACCUEIL POSTNATAL	P.14
LES AUTRES AIDES DE L'ASSOCIATION	P.16
NOS PARTENAIRES PRIVÉS	P.17

NOS DATES CLÉS



1987

CRÉATION ET OUVERTURE
DE LA MAISON D'ACCUEIL DES
FEMMES ENCEINTEES
12 PLACES DISPONIBLES



1998

AGRÈMENT EN MECS PAR LE
DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-
MARNE DE 12 PLACES D'ACCUEIL
AVEC POSSIBILITÉ D'ACCUEIL DE
FEMMES MINEURES OU
MAJEURES



2006

L'ASSOCIATION EST
RECONNUE OEUVRE DE
BIENFAISANCE PUIS SERA
RECONNUE D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL



2007

AGRÈMENT DE L'EXTENSION DE
CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 12 À
30 PLACES AVEC LA
DÉNOMINATION : "ACCUEIL
MÈRES-ENFANTS"



2008

ACTIVATION DES 30 PLACES
D'ACCUEIL AVEC L'OUVERTURE
D'UNE SECONDE UNITÉ
D'ACCUEIL



2016

LA SECONDE UNITÉ D'ACCUEIL
EST UNIQUEMENT DÉDIÉE À
L'ACCUEIL "MÈRES-ENFANTS"



À PARTIR DE 2018

DÉVELOPPEMENT ET
STRUCTURATION D'UN
DISPOSITIF "AIDES
EXTÉRIEURES" : MISE À L'ABRI À
L'HÔTEL ET TROUSSEAUX
MATÉRIELS



2024

RENOUVELLEMENT DE
L'AGRÈMENT AVEC LA
DÉNOMINATION D'ACCUEIL
"PARENTAL" : ACCUEIL MÈRE-
ENFANT POSSIBLE JUSQU'AU 3
ANS DU BÉBÉ



2027

L'ASSOCIATION FÊTERA
SES 40 ANS

NOTRE MISSION

**UN ÉTABLISSEMENT
AGRÉÉ
PAR LE
DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE
(HABILITATION ASE)**



L'association La Maison de Tom Pouce a été créée pour **venir en aide, le plus rapidement possible**, à toute femme en difficulté enceinte ou avec un nouveau-né.

Notre but est :

- d'apporter un toit, du réconfort et de l'aide à toute femme enceinte, **dès les premières semaines de grossesse, sans discriminations d'âge**, d'origine, de situation administrative, financière, médicale ou familiale.
- **d'éviter la séparation mère-bébé**, prioritairement à la sortie de la maternité, en apportant l'aide matérielle et morale nécessaire.

Notre mission et les moyens mis en oeuvre pour l'accomplir respectent **les droits fondamentaux de la personne accueillie**. Notre **approche inclusive** vise à contribuer à un mieux-vivre en société. Par ailleurs, l'ensemble des équipes salariées et bénévoles de l'association a pour priorité la **bientraitance** à l'égard de la personne accueillie.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la **prévention précoce des éventuelles difficultés dans la création du lien mère-enfant** qui pourraient survenir à court, moyen ou long terme.

L'**observation** ainsi réalisée au cours de l'accompagnement permet d'établir des **préconisations adaptées** à chaque résidente et d'organiser son orientation vers la structure ou le lieu de vie indépendant qui lui permettra de réaliser et de concrétiser ses projets.

Nous travaillons **en lien étroit avec les services sociaux** qui nous sollicitent pour un accueil et une prise en charge.

Habilité par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-et-Marne, le fonctionnement de l'établissement est financé sur la base d'un prix de journée.

NOS MAISONS D'ACCUEIL



Nos **deux maisons** d'accueil, situées en Seine-et-Marne, sont **ouvertes 24h/24 et 365 jours par an**.

Elles peuvent accueillir :

- **12 femmes enceintes** au sein de l'unité prénatale
- **9 mères accompagnées de leur(s) bébé(s)** au sein de l'unité postnatale

Elles offrent un **environnement sécurisant et sécurisé** (les adresses de nos deux maisons sont confidentielles), en zone rurale, dans un cadre familial et chaleureux.

Dans chaque maison des **espaces collectifs** sont consacrés à la rencontre et à la **socialisation** (espaces d'activités), et d'autres espaces sont consacrés à l'**apaisement** et au bien-être (espaces - salon de détente).

QUI ACCUEILLONS-NOUS ?

Nous accueillons :

- Toute femme enceinte en difficulté **dès les premières semaines de grossesse**
- Toute **mère en difficulté, prioritairement en sortie de maternité, avec son ou ses bébés de moins de 3 ans à l'admission**

Quels que soient :

- Son **âge** (mineure ou majeure)
- Son **département d'origine** (France entière)
- Sa **situation administrative** (avec ou sans Titre de séjour)
- Sa **situation financière** (avec ou sans revenus)
- Sa **situation médicale** (sauf trouble empêchant une vie communautaire)



NOS MODALITÉS D'ADMISSION

Un accueil dans nos structures est possible si **trois conditions** sont respectées :

- **Envoi d'un rapport social** (par mail*) détaillant la situation de la future résidente
- **Envoi de l'attestation d'accord de principe de prise en charge des frais d'accueil** délivrée par le service compétent de l'ASE (par mail*)
- **Envoi du Nom et des Coordonnées complètes du travailleur social référent extérieur** (par mail*) qui accompagne la personne tout au long du séjour

Lorsque ces conditions sont réunies, le travailleur social extérieur est contacté dans un délai de 24h à 48h pour fixer un entretien de pré-admission le plus tôt possible.

*admission@lamaisondetompouce.com

NOTRE PROCÉDURE D'ADMISSION

1



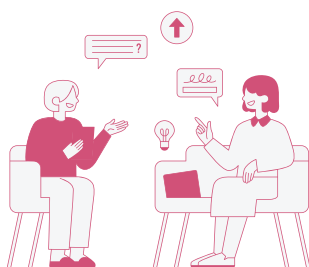
1er contact téléphonique
ou mail avec le
travailleur social

2



Envoi des documents
nécessaires à l'admission sur :
admission@lamaisondetompouce.com

3



Entretien
de pré-admission

4



Confirmation sous 24h
par la future résidente
du maintien ou non de
la demande
d'admission

5



Admission en
24h / 48 h

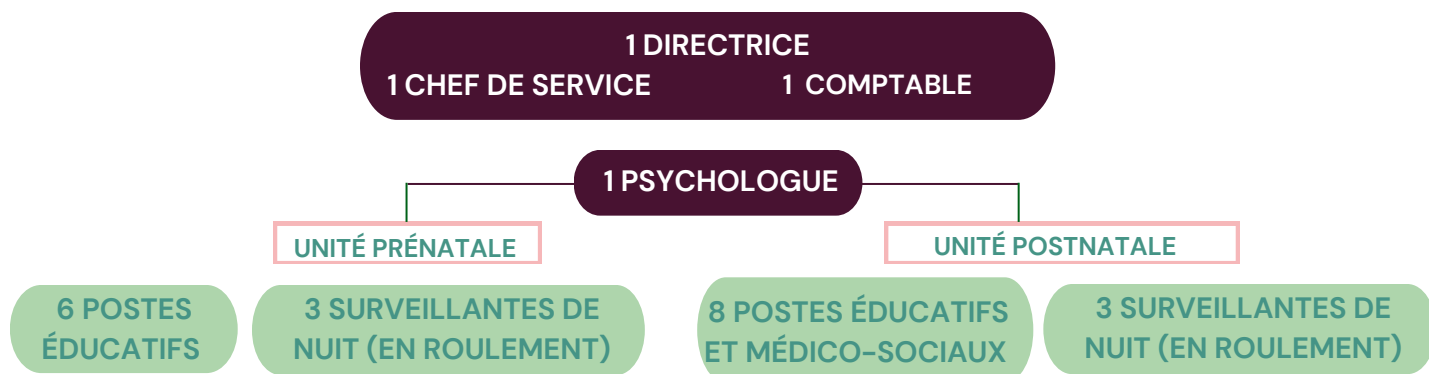
6



Signature du contrat
de séjour après la
période d'adaptation

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

4 PÔLES ARTICULENT L'ACCUEIL : SOCIAL / ÉDUCATIF / MÉDICAL / PSYCHOLOGIQUE



LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Toujours en collaboration avec le travailleur social extérieur, la personne accueillie bénéficie de l'accompagnement d'une éducatrice ou d'une auxiliaire de puériculture (pour les bébés) référente, soutenues par l'ensemble des professionnelles de l'équipe éducative.

Tout au long du séjour, la personne accompagnée construit son **projet d'accompagnement et d'orientation** avec l'équipe éducative et son travailleur social extérieur.

Nous veillerons au **respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité, de sa liberté d'aller et venir et de ses droits d'accès à la citoyenneté**.

Nous sommes disponibles aussi pour permettre à la personne accompagnée d'**accéder à une vie spirituelle**, quelle que soit sa religion. Les opinions et croyances exprimées seront respectées.

Nous serons aussi très attentifs à aider la personne accompagnée dans la **gestion éventuelle de la douleur**, entourés de professionnels de santé qui seront sollicités pour elle.

Toutes les 4 à 6 semaines, un bilan est organisé sur le lieu d'accueil avec le travailleur social extérieur chargé du suivi, en présence de la résidente et de son référent au sein de la structure. Cet entretien permet, en fonction de ce qui aura été évalué par l'équipe, de fixer de nouveaux objectifs d'accompagnement adaptés aux projets de la résidente.

Dès l'admission, l'équipe socio-éducative assure :

- La mise en place du **suivi médical** nécessaire à la résidente et à son ou ses nouveau(x)-né(s)
- La mise en place d'un **suivi psychologique** (avec l'accord de la résidente)
- La mise en place des **démarches administratives** (CAF, CPAM, FRANCE TRAVAIL...)
- La recherche d'une **orientation** vers une structure prénatale ou postnatale, en accord avec le travailleur social extérieur

L'ACCUEIL PRÉNATAL

Les objectifs de notre accompagnement sont les suivants :

- **Assurer à chaque maman le bon déroulement de sa grossesse dans les meilleures conditions possibles**
- **Veiller à ce qu'elle puisse vivre et réfléchir à son avenir en paix, envisager sans jugement toutes les possibilités en lui apportant les éléments de réflexion qui pourront guider sa prise de décision.**
- **Préparer l'arrivée de son bébé en favorisant son autonomie quotidienne**

Le travail de l'équipe pluriprofessionnelle s'articule principalement autour :

- **De l'accompagnement des gestes du quotidien** individuels ou collectifs (respect des horaires, hygiène, courses, ateliers, rendez-vous divers). Chaque résidente participe à la vie de la maison (tâches ménagères, préparation des repas, le weekend)
- **De l'organisation du suivi de la grossesse** (inscription à la maternité et suivi médical)
- **De la préparation à l'arrivée du bébé** (confection du trousseau, organisation d'ateliers en lien avec la grossesse et la maternité : ateliers de puériculture, ateliers d'expression avec la psychologue, interventions de la sage-femme, réalisation d'un journal de grossesse/ de naissance, etc.)
- **Du maintien du lien avec le futur père du bébé et/ou la famille quand cela est possible** (participation au suivi de maternité, organisation de rencontres à l'extérieur, etc.)



DURÉE DU SÉJOUR

De quelques jours à plusieurs mois.
Accueil possible dès le début de la grossesse

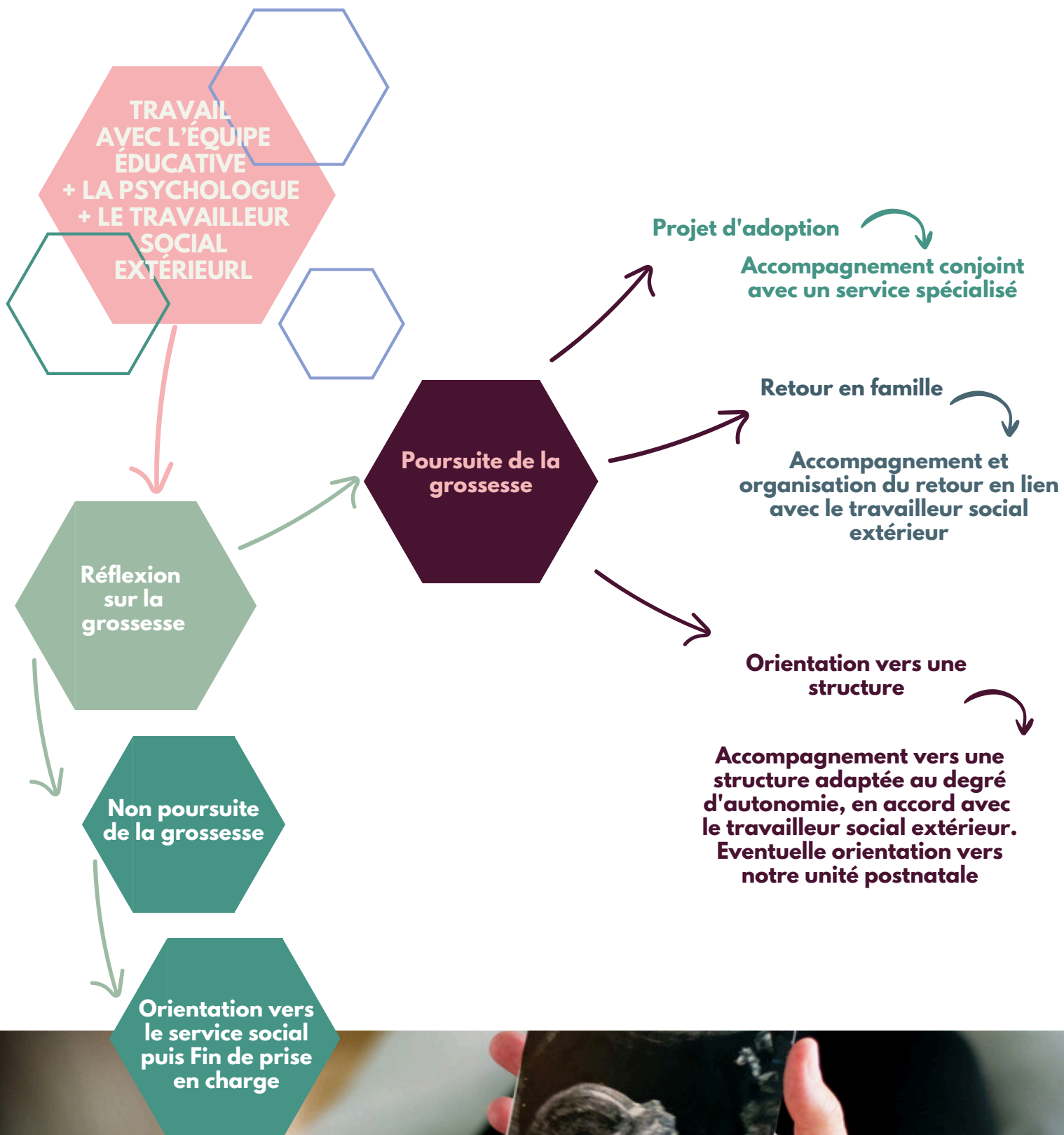
Cet accompagnement permet d'observer et d'évaluer l'investissement de la maman dans sa grossesse, son degré d'autonomie et la création du lien in-utero, en vue de proposer la meilleure solution possible :

- Orientation vers une structure d'accueil adaptée
- Un maintien dans une unité collective telle que notre unité postnatale
- Accompagnement vers l'accouchement sous le secret



L'ACCUEIL PRÉNATAL

ORGANISATION DU TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION



L'ACCUEIL POSTNATAL

Les objectifs de notre accompagnement sont les suivants :

- **Accueillir les mères accompagnées de leur(s) enfant(s) jusqu'à 3 ans, nécessitant une solution d'hébergement urgente, afin d'éviter en premier lieu, la séparation mère/enfant**
- **Accompagner la construction du lien mère-enfant et soutenir l'exercice de la parentalité.**

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire s'articule principalement autour :

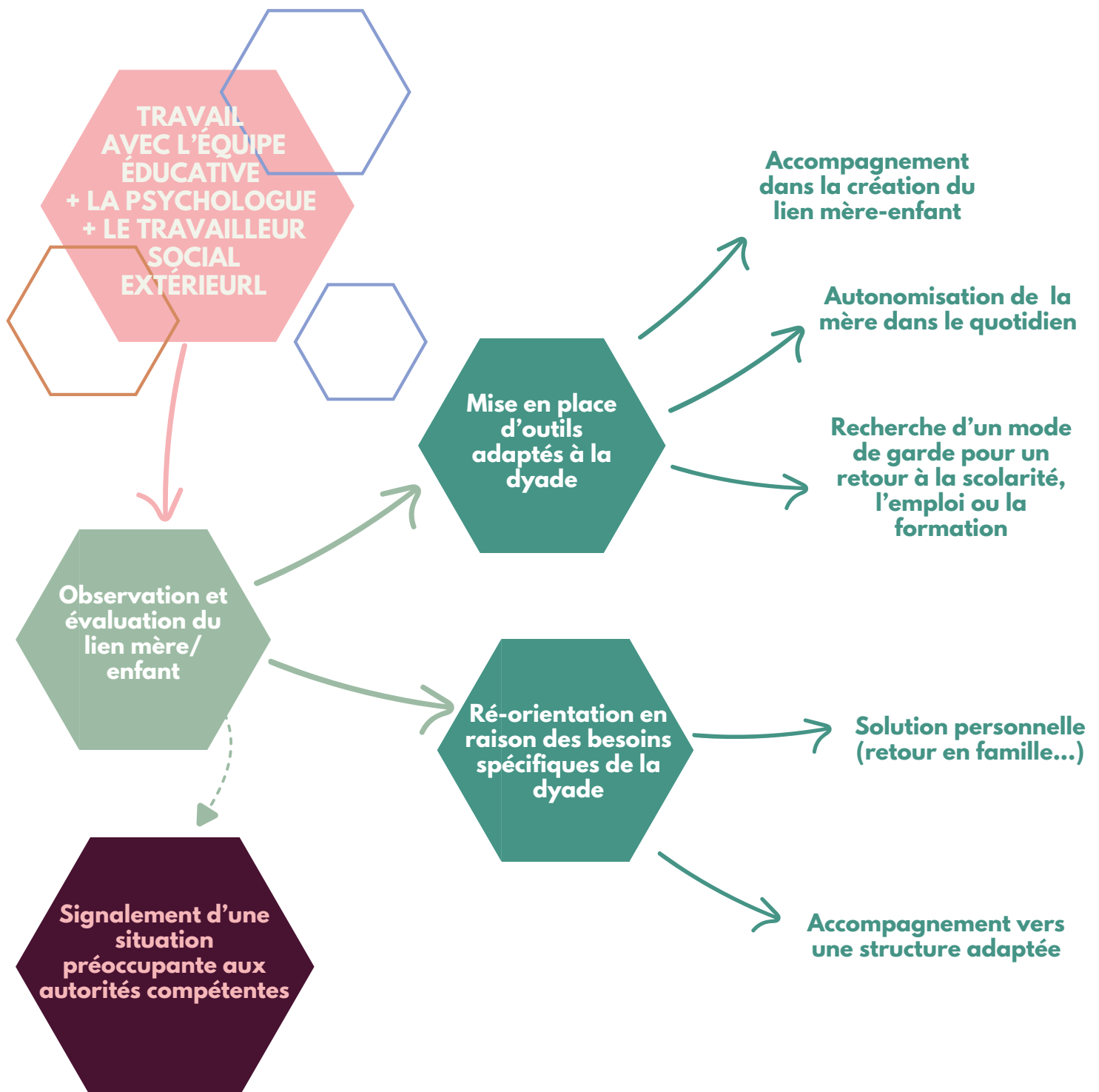
- **De l'accompagnement aux soins quotidiens du bébé** (hygiène, bain, préparation des biberons...) par les professionnels de la petite enfance
- **Du soutien à la fonction parentale** (ateliers d'éveil ou de prévention, ateliers d'expression avec la psychologue)
- **De la prise en charge médicale de la mère et du bébé** (suivi post-partum, suivi du bébé par la PMI)
- **De l'accompagnement des gestes du quotidien individuels ou collectifs** (respect des horaires, hygiène, courses, ateliers, rendez-vous divers). Chaque résidente participe à la vie de la maison (tâches ménagères, préparation des repas)
- **Du maintien du lien avec le père du bébé et/ou la famille quand cela est possible** (visites planifiées à l'extérieur)



DURÉE DU SÉJOUR
Prioritairement à la sortie de la
maternité et jusqu'aux 3 ans de l'enfant

L'ACCUEIL POSTNATAL

ORGANISATION DU TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION



LES AUTRES AIDES DE L'ASSOCIATION

Ponctuellement, La Maison de Tom Pouce peut proposer :

- En **relais du 115** dans le cadre d'une mise à l'abri, des **prises en charge hôtelières d'urgence** pour des mères seules avec leur nourrisson et/ou de jeunes enfants – au minimum 8 jours dans l'attente d'une solution d'accueil pérenne.
- En fonction des dons reçus, des **trousseaux de maternité** (pour la mère et pour l'enfant) et petit matériel de puériculture.

L'association contribue, grâce à des financements privés, à la mise à l'abri à l'hôtel de femmes et familles ne pouvant être accueillies dans nos unités d'accueil. Les empêchements à l'accueil dans nos deux maisons ont plusieurs causes :

- faute d'accord de prise en charge par le service ASE du département d'origine
- la présence d'une fratrie et/ou d'un couple
- les troubles ou addictions de la mère empêchant la vie communautaire

Les femmes hébergées à l'hôtel sont majeures.

En 2025, 24 femmes ont été mises à l'abri, 15 d'entre elles étaient enceintes ; 16 enfants ont été pris en charge dont 9 nouveau-nés avec leurs mamans et 8 enfants de plus de 2 ans. 2 femmes étaient accompagnées de leur conjoint. Au total, En 2025, ce sont 940 nuits d'hôtels qui ont pu être financées.

Ce sont également 59 trousseaux qui ont été distribués dont 35 pour des femmes enceintes.

Outre l'hébergement, ces familles sont systématiquement mises en lien avec des travailleurs sociaux extérieurs.

De façon générale :
aucune demande ne sera laissée sans réponse !
Notre fonctionnement associatif est particulièrement adapté
pour répondre à de très nombreuses situations.
N'hésitez pas à nous contacter :
nous trouverons ensemble des solutions.

NOS PARTENAIRES PRIVÉS

POUR MENER À BIEN SES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET FINANCER UNE PARTIE DE SON FONCTIONNEMENT, NOTRE ASSOCIATION S'APPUIE AUSSI SUR DES DONS PRIVÉS DE PARTICULIERS, D'ENTREPRISES, DE FONDATIONS ET D'ASSOCIATIONS. NOUS SOMMES ÉGALEMENT SOUTENUS PAR L'INTERVENTION DE BÉNÉVOLES.



En nous aidant, les donateurs contribuent à :

- Entretenir nos locaux et les rénover
- Assurer une partie de nos charges de personnel
- Financer des aides extérieures d'urgence (nuitées d'hôtel et trousseaux)
- Mettre en place des ateliers socio-éducatifs et de bien-être pour nos résidentes et leurs bébés. Présence d'une sage-femme, Sport adapté, Yoga, FLE / Coaching professionnel, EVARS ...

LA MAISON DE TOM
POUCE EST UNE
ASSOCIATION
RECONNUE OEUVRE DE
BIENFAISANCE ET,
À CE TITRE, PERMET
À SES DONATEURS ET
PARTENAIRES
DE BÉNÉFICIER D'UNE
RÉDUCTION FISCALE.

Ils nous soutiennent par des dons financiers ou matériels ...

Merci à nos généreux mécènes ! Et notamment :

Fondation Crédit Agricole Brie-Picardie

Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement

Fondation Bettencourt Schueller

Fondation CARITAS

sous l'égide de la Fondation Notre-Dame : la Fondation des Flandres et la Fondation Saint-Etienne

Fondation Francis Lefebvre

Dons Solidaires, Bugaboo et l'Agence du Don en Nature....

ELLES NOUS ONT FAIT CONFIANCE ...

« Quand on arrive à La Maison de Tom Pouce, la première fois, on se sent dépaylée. Et pour repartir, on a la gorge serrée, les larmes aux yeux, parce qu'on a tissé une vraie complicité avec les personnes qui y sont et préparé un avenir meilleur pour nous et notre enfant. »

Malika

« C'est à La Maison de Tom Pouce que j'ai appris à reprendre confiance en moi. Avant d'arriver, de par mon parcours, j'étais complexée et diminuée, mais grâce à tout le monde, je me suis sentie mieux. J'ai rencontré des gens formidables qui comptent beaucoup dans ma vie aujourd'hui.

Ça m'a appris à voir une possibilité d'avenir alors qu'avant, tout était sombre et cela parce que j'ai été soutenue, aidée, écoutée et assistée. J'ai senti que j'avais une place chez eux, que j'étais importante, que je pouvais être aimée. »

Yakha

« Vivre en communauté n'est pas chose facile, mais on fait avec et on s'adapte. Dans cette maison, on apprend ou réapprend la patience, l'amitié et on reprend confiance en soi. Je souhaite à toutes les femmes en difficulté de trouver un tel petit nid. »

Isabelle





LA MAISON DE TOM POUCE

BP 90 77253 BRIE-COMTE-ROBERT CEDEX

POUR TOUTE DEMANDE :

CONTACT@LAMAISONDETOMPOUCE.COM

DEMANDES D'ADMISSION :

ADMISSION@LAMAISONDETOMPOUCE.COM

CHEF DE SERVICE :

07 69 87 57 43

DIRECTION / DEMANDES D'ACCUEIL EN URGENCE :

07 82 08 74 01

COMMUNICATION ET MÉCÉNAT :

07 82 95 04 09

WWW.LAMAISONDETOMPOUCE.COM

